

COMPTE RENDU

du CONSEIL D'ÉCOLE du 21 OCTOBRE 2021

Le premier Conseil d'École de l'année scolaire 2021/2022 l'École Maternelle et Élémentaire Intercommunale « *La Mare Autour* » s'est réuni le Jeudi 21 Octobre 2021 à 19 H à la salle des fêtes de Boissy Lamberville, sous la présidence de M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école.

Ordre du Jour :

- 1- Installation du nouveau Conseil d'École et nomination du secrétaire de séance
 - 2- Restauration scolaire (*permis à points, ...*)
 - 3- Projets pour 2021 - 2022
 - 4- Questions diverses
-

Étaient présents :

Équipe enseignante :

- M. Olivier BOURDON, Directeur de l'école et Enseignant de la classe PS – MS - GS ;
- Mme Sylvie RUEELLE, Enseignante de la classe GS - CP ;
- Mme Carine DE MOTA, Enseignante de la classe CE1-CE2 ;
- Mme Lydie SCAVENNEC, Enseignante de la classe CE2-CM1 ;
- Mme Emilie VIGER, Enseignante de la classe CM1-CM2.

Représentants des élus des Communes du SIVOS :

- M. Gilbert LARCHER, Maire de Boissy Lamberville, Mme Myriam LE MEUR, Déléguée de Boissy Lamberville ;
- Mme Morgane LINAND, Déléguée de Giverville.

Délégués départementaux de l'Éducation Nationale (DDEN) :

M. Alexandre CASADO.

Représentants des Parents d'Élèves :

- Mme Audrey BROHON, représentante de la classe PS – MS - GS ;
- Mmes Stéphanie SIMONNET et Lauriane BERTHOUT, représentantes de la classe GS - CP ;
- Mmes Claire TRAVERS et Aurélie LEFÈBVRE-AUBE, représentantes de la classe de CP ;
- Mmes Alexandre AUBÉ et Mélanie LETERTRE, représentantes de la classe CE1 - CE2 ;
- Mmes Élodie IBERT et Déborah LE BASTARD, représentantes de la classe CE2 - CM1;
- Mmes Virginie ROGER et Virginie REIGNIER, représentantes de la classe CM1 - CM2.

Étaient excusés :

- M. Jean-Yves MARY, IEN de Bernay
- M François JOURDAN, Maire de Bazoques et Mme Janine OSMONT, Déléguée de Bazoques ;
- M Philippe TOUZÉ, Maire du Theil Nolent et Mme Pascale LEGRAS, Déléguée du Theil Nolent ;
- Mme Hélène VIMONT, enseignante de la classe de CP ;
- Mme Émilie FERREC représentante de la classe PS – MS – GS.

Invitée au Conseil d'école : Mme HERVIEU Valérie, responsable de la Cantine

1. Installation du Conseil des Écoles et nomination d'une secrétaire de séance

M. BOURDON souhaite la bienvenue aux membres du nouveau Conseil d'École de « *La Mare Autour* » pour l'année 2021/2022. Il informe que pour l'élection des Représentants d'élèves, qui s'est déroulée seulement par correspondance le vendredi 08 octobre 2021, a eu une participation de 51 % ; ainsi sur les 178 inscrits, il y a eu 92 votant et 14 bulletins nuls.

Un tour de table de présentation des membres est réalisé.

Mme Audrey BROHON est nommée secrétaire de séance.

2. Restauration scolaire

Mme HERVIEU, responsable de la cantine scolaire soulève les problèmes récurrents de discipline constatés au sein de la salle de restauration. Avec M. LARCHER, Président du SIVOS, Mme HERVIEU propose de mettre en place un permis de bonne conduite à points sous la forme du permis de conduire. Il serait constitué d'un capital de 12 points. En cas de non-respect des règles, un retrait de point(s) serait effectué en fonction de la gravité de l'incident.

Exemple :

- 1 point : Un mot transmis aux parents
- 6 points : une lettre sera envoyée par le SIVOS pour demander une rencontre avec les Parents, l'élève, la Responsable de la cantine et le Président du SIVOS.
- 12 points : Exclusion temporaire de l'élève.

Des échanges ont lieu concernant les règles de ce permis à points et sur les actions qui devront être mises en place en amont afin que cela ne soit pas que du répressif mais aussi de l'éducatif, telles que :

- L'affichage des règles de bonne conduite avec des logos pour les plus jeunes ;
- La motivation des retraits de points et la notion d'objectivité ;
- La possibilité de récupération des points, et dans quel délai.

M. Larcher a rappelé l'importance du respect des règles pour le bon fonctionnement de la restauration scolaire, et soumet l'idée de ce permis qui fonctionne dans d'autres écoles. Ce permis serait en place à la rentrée des vacances d'automne.

Le Conseil d'École en adopte le principe et demande un retour d'expérience lors du prochain Conseil d'École.

M. BOURDON informe l'assemblée, que suite à la coupure générale d'électricité sur la Commune qui a duré de 4 h à 11 h 50 ce Jeudi 21 Octobre, les élèves demi-pensionnaires ont dû manger un repas froid fourni par le SIVOS. Cette coupure d'électricité, qui fait suite à la tempête de la nuit, a entraîné l'arrêt du chauffage de l'école, la non-ouverture des volets électriques des classes ; il a donc été demandé aux familles qui pouvaient garder leur(s) enfant(s) à la maison de les garder. Une information via l'application Klassly a été envoyée, le midi, aux Familles pour le retour de leur(s) enfant(s) en classe. L'Équipe enseignante remercie les Familles pour leur compréhension.

3. Projets pour 2021 – 2022

M. BOURDON présente les différents projets menés cette année et les résultats déjà obtenus.

- Concernant l'«Opération brioches» au profit des Papillons Blancs de Pont-Audemer, 82 ont été vendues ;
 - L'opération actuelle est celle des « chocolats de Noël » ;
 - Une bourse aux jouets prévue à Giverville le dernier week-end de Novembre est compromise car la salle des fêtes de Giverville ne peut plus être donnée pour des raisons administratives. Le repli se ferait à la salle des fêtes de Boissy Lamberville si cela est possible.
 - La « photo de classe » a débuté Mardi 19 Octobre pour certaines classes. La cession du Jeudi 21 Octobre a été annulée à cause des problèmes d'électricité et sera reportée au Lundi 15 Novembre 2021 ; cette année, la thématique retenue avec la photographie sont les émotions, thème abordé dans chaque classe au cours de cette année scolaire.
 - La vente des calendriers OCCE est prévue après les vacances d'Automne ;

4. Questions diverses

4.1- M. BOURDON informe l'assemblée des problèmes de retard important des dossiers d'élèves envoyés à la MDPH de l'Eure. Ces élèves ont une nécessité urgente d'être accompagnés par une AESH sur le temps de classe. Il est rappelé que le nombre d'heures d'accompagnement et d'AESH ne sont malheureusement pas suffisants pour répondre aux besoins réels des enfants en difficulté au sein de l'école ; les aides étant mutualisées. Il est évident que l'équipe enseignante reste mobilisée pour aider au mieux ces élèves

4.2 - M. BOURDON informe le Conseil que Mme Audrey CHÉNÉ a commencé son service civique universel depuis le 1^{er} Octobre 2021 et ce jusqu'à la fin de cette année scolaire. Cette jeune a pour mission : l'accompagnement éducatif des élèves et aussi des élèves à profils particuliers. Sur les 30 heures semaine de mission qu'elle doit effectuer, elle en fait actuellement 28 réparties sur le temps scolaire et du midi. Il est proposé aux membres du Conseil d'Ecole, que pour les deux heures restantes, un service d'aide aux devoirs soit mis en place pendant le temps du périscolaire du soir, le lundi et le jeudi.

Via l'application Klassly, les Parents ont été sondés pour estimer le nombre d'élèves concernés et les jours souhaités. Cela pourrait concerner 30 élèves. Le projet a fait l'objet d'un débat et plusieurs questions ont été soulevées :

- Le nombre d'heures consacré à l'aide aux devoirs (*temps d'un goûter avant l'aide, ...*)
- Quels élèves seraient concernés ? Seulement les élèves du périscolaire ?
- Lieu de déroulement : cela se passerait dans les locaux de l'ancienne cantine.

Le projet est encore à l'étude et devrait démarrer très prochainement.

4.3 – Le Directeur de l'école présente au Conseil les deux Plans Particuliers de Mise en Sécurité (PPMS) :

Le 1^{er} est spécifique au Risques Majeures (*nuages toxiques, ...*) qui nécessite un confinement de l'ensemble des classes. Le lieu de confinement déterminé à l'école est la salle de motricité dont l'espace est assez grand pour accueillir les six classes et les toilettes sont facilement accessibles. La valisette contenant radio, pile, ... est rangée dans cette salle. Il y a également la possibilité d'une connexion internet pour le téléphone. Un exercice est programmé en Novembre.

Le 2^{ème} est spécifique au Risques Attentats-Intrusions où selon la situation c'est le repli dans les classes ou la sortie via le schéma de l'évacuation incendie. La date d'un exercice de ce type n'est pas encore programmée.

Le Directeur informe que l'exercice incendie qui a eu lieu le 24 septembre 2021 s'est bien déroulé. Il précise que l'école bénéficie d'une sonnerie pour l'alarme incendie et une autre différente pour le PPMS

L'ordre du jour étant épuisé, la séance s'est levée à 20 H 30

Le Directeur de l'école
Olivier BOURDON

La Secrétaire de séance
Audrey BROHON